

Guide du doctorant

Introduction

Historiquement, le titulaire du titre de « docteur » est une personne habilitée à produire des idées et à les répandre ainsi que celles de ses collègues.

Le doctorat correspond à une expérience en règle générale de 3 ans de recherche (au delà des dérogations peuvent-être accordées sous certaines conditions), accompagnée de la rédaction et de la soutenance d'un mémoire appelé « thèse de doctorat ».

Durant sa thèse, le doctorant mène un projet de recherche encadré par un chercheur confirmé, le directeur de thèse (souvent un professeur ou le titulaire d'une habilitation à diriger des recherches).

Le domaine de la recherche étant un domaine d'innovation, le sujet n'a bien souvent pas ou peu été étudié auparavant. Les travaux peuvent ne pas aboutir sur des résultats directement applicables à l'entreprise. De même, au cours des 3 ans de thèse, les objectifs initiaux peuvent être revus en fonction des premières observations. L'important est que le doctorant ait mené une démarche de chercheur et qu'il ait fait progresser les connaissances et la réflexion sur le sujet.

Le but est que la thèse soit lue par le plus grand nombre, à la fois pour la promotion de son auteur et pour participer aux développements et aux réflexions scientifiques du domaine de la thèse, voire pour valoriser les résultats vers une exploitation sociétale. Le meilleur moyen pour y parvenir est la production scientifique (publication, dépôt de brevet, etc.) avant et après la soutenance de la thèse.

[En attente : nouvelle charte du doctorat](#)

Outils du doctorant

[📄 Télécharger le Nouveau guide du doctorant_ABES2016.pdf» \(563.9 KB\)](#)

Espace des doctorants

Sur la page "**Espace des doctorants**" de l'**ABES** (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur), outre le nouveau guide du doctorant 2016, vous trouverez notamment les textes administratifs et réglementaires régissant le doctorat, des informations sur les Ecoles doctorales, le tutoriel de l'application STAR :

[Espace des doctorants ABES](#)

"Le Doctorat à la loupe"

La Confédération des Jeunes Chercheurs (CJC) et l'Association Nationale des Docteurs (ANDES) ont lancé le "**Doctorat à la loupe**". Cette série de documents à destination de tous les acteurs du doctorat est destinée à présenter les bonnes pratiques qui permettent d'élaborer et mener un projet doctoral à son terme dans de bonnes conditions. Certaines fiches s'adressent plus spécifiquement aux chercheurs doctorants, aux directeurs doctoraux, aux directeurs d'école doctorale ou aux autres acteurs du doctorat.

Consulter les fiches du "Doctorat à la Loupe" :

<http://cjc.jeunes-chercheurs.org/doctorat-a-la-loupe>